



# Rapport

RAPPORT N°

GEM/15/61312467/00/FR/000

Original



040 - INSP

## Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Rue du Pachy 37 - 6747 Saint-Léger



Effectué le :

26/03/2024 15:27 - 16:29



Effectué par : JONATHAN PAQUER (6795)

**Non Conforme**

### IDENTIFICATION DES TIERS

#### Demandeur du contrôle

Nom, Prénom

NOTAIRES PHILIPPE ET FRANCOIS BAUDR

Adresse

Rue de Luxembourg 41 A- 6720 Habay

#### Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom

[REDACTED]

Adresse

Rue du Pachy 37 - 6747 Saint-Léger

#### Responsable des travaux

Pas d'application

### IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vincotte

100 253 988

Adresse

Rue du Pachy 37 - 6747 Saint-Léger

Code EAN

Code EAN non communiqué

N° Compteur

1SAG1105122903

Compteur index jour

1537.565

Compteur index nuit

1239.01

Type d'installation

Inst. DOMESTIQUE

VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé - Service Externe pour les Contrôles Techniques sur le lieu de travail  
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde Belgique tel: +32 81 432 773 buildingsouth@vincotte.be  
TVA BE 0402.726.875 RPM Bruxelles BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 BIC : GEBABEBB



# Rapport

Original

RAPPORT N°  
GEM/15/61312467/00/FR/000

## DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	- Visite de contrôle (6.5.)
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 et avant le 01/06/2020
Informations sur le contenu	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.</li><li>- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique avec certitude.</li><li>- Les appareils d'éclairage n'étaient pas installés lors de notre contrôle.</li><li>- Les photos illustrant les infractions et les observations sont données à titres d'exemple et ne sont pas limitatives. Les infractions et les observations peuvent se répéter dans l'installation ailleurs qu'illustré sur la photo.</li></ul>
Dérogations	- Application de la partie 8

## DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tension (V)	230
Nature du courant	Monophasée
Type d'électrode de terre	Piquet(s) de terre
Canalisation d'alimentation - Type	VOB
Canalisation d'alimentation - Section (mm <sup>2</sup> )	4
Nombre de circuits	12
Type de schéma de mise à la terre	TT
Protection de branchement actuelle (A)	15
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	2

Différentiel	In(A)	Sensibilité (mA)	Type
Pas de repérage	40	300	A

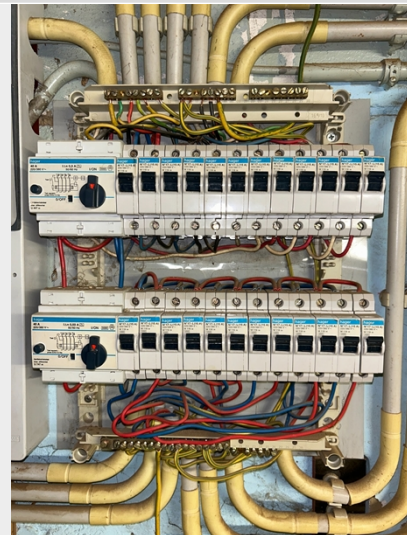
## Description de l'installation électrique

### Tgbt

description tableau	1 différentiel 40A 4P 300mA 1 différentiel 40A 4P 30mA 24 disjoncteurs 1P 15A
Localité	Garage
Nombre de dispositif à courant différentiel-résiduel	2
Nombre de circuits	12



( Photo extérieur )



( Photo intérieur )

Type prise de terre	Piquet(s) de terre
Valeur ( $\Omega$ )	130

## SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION

Schémas unifilaires	Pas présent
Plan de position	Pas présent



## RÉSULTATS DU CONTRÔLE

### Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	P.A.
Etat du matériel électrique d'installation fixe	Nok
Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	Nok
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Nok
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	P.A.

### Mesures et essais

Résistance(s) de dispersion de la (des) prise(s) de terre ( $\Omega$ )	130
Valeur du niveau d'isolement général ( $M\Omega$ )	20
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	Ok
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	Ok
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	Nok

### Infractions constatées

#### DOCUMENTS

- Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation électrique domestique (L1: 3.1.2.; 9.1.2. ).
- Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire de l'installation électrique domestique (L1: 3.1.2.; 9.1.2.).

#### TABL. : Tgbt

- Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité max. de 30mA pour la (les) salle(s) de bain ou salle(s) de douche(s) (L1: 4.2.4.3.; 7.1.6.). Voir suivant plans à jour
- Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de max. 30mA pour lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés (L1: 4.2.4.3.). Voir suivant plans à jour
- Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc (L1: 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2. L3: 3.1.3.; 5.3.6.1.).
- La concordance des repérages et des schémas n'est pas réalisée (L1: 3.1.2.; 3.1.3.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 3.1.3.; 9.1.1.).

- Prévoir un circuit exclusivement dédié pour chacun des appareils suivant: le lave-linge / le lave-vaisselle / le sèche-linge / la cuisinière électrique / la taque de cuisson électrique / le four électrique / chaque appareil (mobile) à poste fixe Pnom  $\geq$  2600 W. Les appareils d'un chauffage électrique à poste fixe sont alimentés par un ou plusieurs circuits exclusivement dédiés. La section des canalisations électriques, qui sont destinées à alimenter ces appareils ou machines électriques, est choisie en fonction de la puissance de ces appareils ou machines électriques (L1: 5.2.1.2.).

## Terre

- La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre doit être de maximum 30 Ohms (L1: 5.4.2.1.).

## TOUR : Installation

- Le conducteur de protection (PE) est à distribuer dans toute l'installation (L1: 4.2.4.3.; 5.4.3.6.). Exemple : luminaire chambre



- Prise(s) : la broche de terre est à relier à la terre de l'installation (L1: 5.3.5.2.). Exemple : dans chaufferie , salon



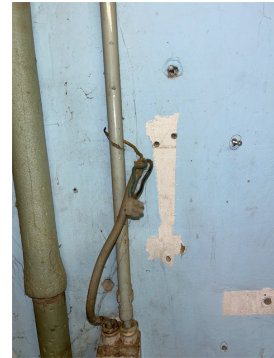
- Raccorder le récepteur avec enveloppe conductrice ne comportant qu'une isolation principale (classe I) au réseau de terre par un conducteur de protection (L1: 5.4.3.6.; L3: 5.4.3.6.). Exemple : luminaire salon



- Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de max. 30mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés (L1: 4.2.4.3.). Ainsi que les circuits prises sans broche de terre
- Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées (L1: 5.2.2.; L2: 5.2.2.; L3: 5.2.2.). Exemple dans l'annexe
- Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) (L1: 5.2.1.5.; 5.2.9.5.; L3: 5.2.1.1.; 5.2.10.4.). Exemple dans chaufferie
- Placer sous conduits ou goulottes adéquats les conducteurs de type VOB (L1: 5.2.9.3.; 5.2.9.6.; L3: 5.2.10.4.) Exemple luminaire extérieur



- Réaliser les connexions dans des coffrets, tableaux, boîtes de jonction ou de dérivation, aux bornes des interrupteurs, des prises de courant ou dans les pavillons de luminaires (L1: 5.2.6.1.; L3: 5.2.6.1.). Exemple : dans garage



- Prévoir des prises de courant conformes à la NBN C61-112 avec contact de terre et sécurité enfants (L1: 1.4.2.3.; 4.2.2.3.; 5.3.5.2.). Exemple : pas de protection enfant



- Le conduit ou câble n'est pas correctement introduit dans l'enveloppe du tableau ou de l'appareil connecté (L1: 5.2.6.1.; 5.2.6.2.; L3: 5.2.6.1.; 5.2.6.2.). Exemple : dans garage



## Remarques

### FINALISATION

- Descriptif : 1 différentiel 40A 4P 300mA 1 différentiel 40A 4P 30mA 24 disjoncteurs 1P 15A

### TABL. : Tgbt

- La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.



# Rapport

Original

RAPPORT N°  
GEM/15/61312467/00/FR/000

**TOUR : Installation**

- Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer. Exemple : dans chaufferie , salon





## CONCLUSION DU CONTRÔLE

**L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.**

Il y a lieu de donner suite aux remarques/recommandations reprises dans le présent rapport.

Un nouveau contrôle est à exécuter pour constater la disparition des infractions par le même organisme au plus tard avant : 26/3/2025

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation n'ont pas été scellées.



Ir F. Dewint  
Directeur Général

## RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Dans le cas où des infractions subsistent lors de la nouvelle visite de contrôle, à réaliser au terme du délai de un an, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.